



DU 27 JUIN AU 24 JUILLET 2025

ZOOM

Interruption estivale !
A très bientôt, en septembre !



CEE : la 6^{ème} période se profile

Le 2 juillet dernier, à l'occasion d'un **comité de pilotage** à Bercy, le gouvernement a dévoilé le **volume de CEE alloué pour la 6^{ème} période** (1^{er}/01/2026 - 31/12/2030). Il s'élèverait à 1 050 TWh_{cumac}/an, soit une augmentation de 27,3 % comparativement aux obligations relatives à la 5^{ème} période.

Les obligations seraient réparties **selon le type d'énergie (carburant, gaz, électricité)**. Les seuils de franchise, à partir desquels les distributeurs sont assujettis au dispositif, s'abaisseraient fortement pour le fioul domestique (1000 m³ / an actuellement vs 500 m³/an en 2026), les carburants hors GPL (7000 m³/an vs 500 m³/an) et le GPL Carburant (7000 t/an vs 500 t/an). Autre nouveauté : **les coefficients d'obligation seront différents selon les énergies**, pour peser davantage sur les énergies les moins encouragées par la PPE.

Le critère récemment introduit de **temps de retour sur investissement supérieur ou égal à 3 ans** pour justifier l'existence d'une fiche CEE a par ailleurs été conservé.

La consultation publique relative au projet de décret organisant la 6^{ème} période est ouverte, jusqu'au 10 août. Une deuxième consultation porte sur un **projet d'arrêté porteur d'ajustements des aides pour le chauffage**. Un dernier **projet d'arrêté** est

Consultez les **projets de décret et arrêtés soumis à consultation** (source : <https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/energies-et-climat-r4.html>)

Pour préserver la compétitivité des industriels, ceux-ci ne devraient pas être concernés. Le volume des CEE alloués aux ménages précaires resterait stable, à 280 TWh/an. La part des programmes diminuerait de 12,5 %, à moins de 10 % du total.

Le contour des opérations d'économie d'énergie concernées reste à préciser. Après la suppression des opérations éligibles dans le secteur industriel, d'autres sont également envisagées " *comme la bonification sur des fiches biomasse* ". Pour financer le verdissement du parc automobile, via le bonus électrique ou le leasing social, le dispositif devrait " *être rééquilibré vers le transport et l'industrie* ", le gouvernement transférant ainsi un soutien à la transition écologique jusque-là financé sur le budget de l'État.

Le 24 juillet, le **projet de décret** fixant le contour du dispositif pour la 6^{ème} période sera examiné par le **Conseil Supérieur de l'Énergie (CSE)**, avant d'être soumis au **Conseil d'État** d'ici pour un avis espéré fin septembre.

> [Les Echos - 2/7/25](#) - www.genieclimatique.fr - 3/7/25

également soumis à l'avis du public : il concerne l'**actualisation des fiches d'opérations appliquées aux bâtiments, à l'industrie, et aux transports**, et la suppression de 4 fiches liées au chauffage dans les bâtiments.

> www.banquedesterritoires.fr - 22/07/25 - [Contexte](#) -21 et 22/07/25

ÉCONOMIE

François Bayrou a présenté le 15 juillet dernier un **plan d'action pour redresser les finances publiques**, exigeant une participation de tous, y compris des collectivités locales, de l'État et des agents publics. Ce plan vise à stabiliser la dette d'ici 2029, avec **une réduction des dépenses publiques de 43,8 Mds€ en 2026**, incluant une baisse des effectifs de la fonction publique et une maîtrise des dépenses de santé. **Les collectivités locales devraient contribuer à hauteur de 5,3 Mds€**. Le **Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités (Dilico)** sera reconduit, avec un doublement du montant par rapport à 2025 (2 Mds €) et les dotations d'investissement seront réduites. Les prestations sociales et les retraites seraient gelées en 2026, et des mesures fiscales sont envisagées. Le gouvernement propose également de supprimer deux jours fériés pour augmenter le temps de travail et prévoit des négociations sur l'assurance chômage et le droit du travail. **Les entreprises** bénéficieraient de **simplifications administratives en échange de moins de subventions**. Enfin, **des objectifs énergétiques**, comme des contrats d'allocation de production nucléaire, ont été fixés à hauteur de 30 TWh, mais les détails sur les impacts environnementaux restent flous. L'exécutif prévoit également l'allongement de la durée de vie des centrales nucléaires et la relance des " *investissements dans l'énergie hydraulique d'ici la fin de l'année* ". Les organisations patronales ont globalement salué ces annonces, bien que certaines mesures suscitent des interrogations. **La FNTF** appelle quant à elle à la **préservation des capacités d'investissement public**, portées à 70% par les collectivités locales. D'après le **Comité des Finances Locales (CFL)** conduit par André Laignel, en incluant les mesures de gel et d'annulations de crédits et la hausse des cotisations vieillesse dues par les employeurs territoriaux, les collectivités locales seraient impactées à hauteur de 9,6 Mds €.

> www.lemoniteur.fr - 17/7/2025 - www.banquedesterritoires.fr - 22/7/25 - [Contexte](#) - [Les Echos](#) - 23/7/25

Dans **un rapport** publié le 27 juin dernier, **la Cour des Comptes accuse les collectivités locales de contribuer fortement à la hausse du déficit public**, qui est passé de 4,7 % du PIB en 2022 à 5,8 % en 2024. Selon elle, la moitié de l'augmentation du déficit entre 2022 et 2024 est due à la dégradation du solde des collectivités, avec une aggravation de leur déficit atteignant 0,5 point de PIB. Cette situation est principalement attribuée à une **hausse des dépenses de fonctionnement**, notamment les charges de personnel, qui ont augmenté de 4,8 %, et les dépenses d'achats de biens et services, en hausse de 6,3 %. Les recettes des collectivités, bien qu'en augmentation, n'ont pas suffi à compenser cette hausse des dépenses. La Cour des comptes estime que les collectivités disposent de marges de manœuvre pour contribuer au redressement des finances publiques, malgré une situation financière globalement saine. Le rapport souligne l'absence de mécanisme d'encadrement des dépenses de fonctionnement des collectivités, suggérant la nécessité d'un effort collectif.

🔗 Consultez le **rapport de la Cour des Comptes** (source : www.ccomptes.fr)

> www.lagazettedescommunes.com – Le Figaro - 27/06/25

Dans **un rapport** publié le 22 juillet, **l'Inspection Générale des Finances (IGF) et l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD)** soulignent que **55,1 % des dépenses budgétaires et 88,5 % des dépenses fiscales liées à l'énergie devraient être révisées** en raison de leur **impact potentiellement néfaste sur la biodiversité**. Elles préconisent de supprimer en priorité les aides à la consommation d'énergies fossiles et les réductions tarifaires pour les biocarburants. D'autres mesures, comme le chèque énergie et les réductions d'accises pour certains transporteurs et installations industrielles, sont également jugées dommageables et devraient être progressivement supprimées, éventuellement remplacées par des aides aux revenus non liées à la consommation d'énergie. Elles recommandent aussi de " *conditionner les compléments de revenus à des objectifs de baisse de consommation d'énergie, y compris relatives à des catégories d'énergies dommageables* ".

🔗 Consultez le Rapport (source : <https://igedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents>)

> **Contexte** – 24/7/2025

Selon une étude de la Banque de France, la santé financière des PME et ETI françaises s'est améliorée entre 2019 et 2024, avec une augmentation de leur taux de marge et une diminution de leur taux d'endettement. Cependant, malgré ces indicateurs positifs, le nombre d'entreprises fragiles a légèrement augmenté : près de 21 000 sociétés ont vu leurs difficultés s'accroître en raison du ralentissement économique et de la crise inflationniste. Parallèlement, l'industrie française a connu plus de fermetures que d'ouvertures d'usines en 2024, une tendance qui s'est poursuivie au 1er semestre 2025 avec 56 ouvertures contre 64 usines menacées. Bien que le rythme des inaugurations se soit accéléré, notamment en juin, le solde entre ouvertures et fermetures reste négatif, reflétant les défis persistants **dans le secteur industriel**.

> **Les Echos** – www.usinenouvelle.com - 8/07/25

D'après les données du Groupement d'intérêt économique (GIE) Immostat publiées début juillet, le marché non résidentiel en France reste en 2025 en deçà des volumes d'investissement de la période des taux bas (2012-2022). **Au 2^{ème} trimestre, l'investissement dans les bureaux a ralenti à 818 M€,** contre 1,4 Md€ au 1^{er} trimestre, totalisant 2,2 Mds€ depuis le début de l'année, soit une hausse de 29 % sur un an. **Le secteur industriel et logistique a attiré 859 M€,** en hausse de 8 % par rapport au 1^{er} trimestre, mais seulement 3 % sur un an. **Le commerce**, bien que faible au 2^{ème} trimestre avec 537 M€, a bénéficié de " *deux transactions d'envergure* " au 1^{er} trimestre, affichant une hausse de 73 % sur le semestre. Les brokers anticipent une légère amélioration en 2025 par rapport à 2024, sans prévoir de rebond avant 2026.

> www.lemoniteur.fr – 4/07/25

Selon le dernier **rapport publié par l'Observatoire des délais de paiement** le 10 juillet dernier, **les retards de paiement entre entreprises se sont dégradés en 2024**, s'élevant en moyenne à 13,6 jours. Les grandes entreprises affichent un retard moyen de 18 jours. Pour lutter contre ce phénomène, le gouvernement envisage d'**augmenter les sanctions jusqu'à 1 % du chiffre d'affaires des mauvais payeurs**, une mesure soutenue par les représentants patronaux. Les retards de paiement affectent particulièrement les TPE et PME, créant un **manque à gagner de trésorerie estimé à 15 Mds€**. Parallèlement, **les délais de paiement du secteur public s'améliorent**, notamment pour l'État et les collectivités locales, bien que des disparités territoriales persistent, particulièrement en Outre-mer. **Le secteur du BTP**, quant à lui, montre une évolution positive avec **une réduction des retards de paiement à 11,5 jours** en moyenne, deux fois moins que la moyenne tous secteurs confondus. Toutefois les acteurs du BTP dénoncent encore les mauvaises pratiques des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre dans le cadre de l'exécution des marchés publics : " *exigences contractuelles abusives* ", " *refus injustifiés de factures* ", " *multiplication des pénalités contractuelles* ", " *absence de paiement des intérêts moratoires* ".

🔗 Consultez le **rapport de l'Observatoire des délais de paiement** (source : www.banque-france.fr)

> **La Gazette des communes** - 15/07/25 – **Le Moniteur** – 17/07/25

En 2024, les investissements climatiques en France ont représenté 102 Mds €, soit une baisse de 5 % par rapport à 2023, selon **l'Institut de l'Économie pour le Climat (I4CE)**. Cette baisse est attribuée à la conjoncture économique défavorable, notamment dans le secteur du bâtiment, ainsi qu'à des changements dans les politiques publiques (comme l'assouplissement des normes d'émissions automobiles). Les dépenses publiques en faveur du climat ont également diminué, affectant des domaines tels que la rénovation énergétique, les aides à l'achat de véhicules électriques et les infrastructures de transport en commun. Les investissements climatiques devraient stagner en 2025, prévus à 103 Mds €. Pour atteindre les objectifs climatiques de 2030, une progression de 87 Mds € des investissements climatiques par rapport à 2024 est nécessaire, ce qui implique une contribution accrue des secteurs public et privé.

🔗 Consultez le **Panorama 2025 des financements climat / I4CE** (source : <https://www.i4ce.org>)

> **Le Monde** - 10/07/25 - www.actu-environnement.com – 15/0/25 – **Contexte** – 21/07/25

SOCIAL

La ministre du Travail, Astrid Panosyan-Bouvet, a émis **une instruction, cosignée par sa ministre de tutelle, Catherine Vautrin et le garde des Sceaux, Gérald Darmanin** pour améliorer la **coordination entre l'Inspection du travail et le Parquet** afin de **renforcer la réponse pénale en cas d'accidents du travail et de manquements graves aux obligations de prévention**. Cette circulaire, accompagnée de fiches techniques, fixe 3 priorités : la verbalisation des infractions par les agents de l'Inspection du travail, le recours à la transaction pénale en l'absence d'accident du travail, et une réponse pénale systématique en cas d'accident grave ou mortel, impliquant tous les acteurs concernés. Elle vise également à accélérer les enquêtes par la cosaisine et à renforcer l'accompagnement des victimes et de leurs familles. Cette initiative intervient dans un contexte de stagnation du nombre d'accidents du travail graves ou mortels depuis 2010, avec **deux décès et 100 blessés graves par jour**.

> www.actu-environnement.com – 11/07/25



France Travail et la Caisse des Dépôts ont annoncé le 15 juillet dernier leur collaboration pour expérimenter un **"pack logement-emploi"** visant à renforcer l'accès et le maintien dans l'emploi. Ce partenariat inclut une garantie locative, un dispositif de prévention des expulsions et des propositions de logements abordables pour **favoriser la mobilité géographique**. Ils prévoient également de **renforcer les compétences des demandeurs d'emploi**, en lien avec les besoins des bassins d'emploi, en partageant des données pour alimenter un observatoire des compétences, et en expérimentant des abondements automatisés de **Comptes Personnels de Formation (CPF)** à l'échelle régionale. Enfin, ils entendent **soutenir les publics les plus éloignés de l'emploi** à travers divers dispositifs (déploiement du dispositif *"Territoires zéro chômeur de longue durée"*, investissement dans les Écoles de Production, soutien aux associations de terrain...) et investissements locaux.

> www.banquedesterritoires.fr – 15/07/25



ÉNERGIE – NUMÉRIQUE – ENVIRONNEMENT

EN FRANCE

Le 8 juillet dernier, **les sénateurs ont adopté en 2^{ème} lecture, la proposition de loi Grémillet, "portant programmation nationale et simplification normative dans le secteur économique de l'énergie"**. Ils ont réintégré les objectifs de développement du nucléaire et encadré ceux des énergies renouvelables, en réponse au rejet initial du texte par les députés. Le texte prévoit notamment la **construction de 27 GW de nouveau nucléaire** d'ici 2050, dont 6 réacteurs EPR2 d'ici 2026 et 8 autres d'ici 2030, et une **augmentation de l'électricité d'origine renouvelable de 200 TWh d'ici 2030**, dont 50 GW de photovoltaïque. Les sénateurs ont également intégré un dispositif de **bridage des nouveaux projets éoliens terrestres** et fixé des **objectifs pour la rénovation énergétique et les économies d'énergie**, *"jusqu'à 2 500 TWh d'économies d'énergie par an, soutenues par les CEE, dès 2026"*. La navette parlementaire se poursuivra avec l'examen du texte par les députés en 2^{ème} lecture les 22 et 23 septembre prochain, avant une **Commission Mixte Paritaire (CMP) vers la mi-octobre**. Le **décret sur la 3^{ème} Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)** devrait être publié avant la fin de l'été, intégrant les évolutions apportées par le débat parlementaire.

> www.energies.newstank.fr – Les Echos – 9/07/25

Le bilan du premier semestre 2025 publié par RTE, souligne une **augmentation significative des heures à prix négatifs** sur le marché de l'électricité hexagonal, avec 368 heures enregistrées depuis le début de l'année, dépassant déjà le total de l'année précédente. Ces épisodes surviennent lorsque l'offre dépasse la demande, incitant les producteurs à payer pour écouler l'énergie excédentaire, souvent en raison de coûts élevés liés à l'arrêt et au redémarrage des centrales. Cette situation est exacerbée par **une consommation stable et faible**, tandis que la production, notamment nucléaire et solaire, a augmenté. Le solaire, par exemple, a vu sa production bondir de 28,8 % d'un semestre à l'autre. Si ces prix négatifs sont généralement légèrement en dessous de zéro, ils représentent toutefois un coût pour l'État et les producteurs. Cependant, le prix spot de l'électricité a globalement augmenté au 1^{er} semestre 2025, atteignant en moyenne 67 €/MWh, en raison de la hausse des prix du gaz et de températures plus froides. D'autres pays européens, comme l'Espagne et l'Allemagne, font également face à ce phénomène, contrairement à l'Italie où aucune heure de prix négatif n'a été enregistrée, en raison d'une forte dépendance aux centrales thermiques.

Consultez le **bilan du 1er semestre 2025/RTE** (source : <https://assets.rte-france.com>)

> Les Echos – 24/07/25

Les projets d'ordonnance et de décret visant à transposer les articles 7,26 et 27 de la **Directive européenne sur l'efficacité énergétique** (partiellement transposée dans la **loi d'adaptation au droit de l'UE (Dadue)** en avril dernier), ont été mis en **consultation publique jusqu'au 1^{er} septembre**. Ces textes, qui doivent être adoptés avant le 10 octobre, imposent aux acheteurs publics d'acquiescer des produits, services et bâtiments *"à haute performance énergétique"*. Ils définissent également des critères d'efficacité pour les réseaux de chaleur et de froid. Les réseaux inefficaces devront élaborer *"un plan quinquennal d'amélioration de leur performance énergétique"*. Ils prévoient également d'**évaluer les solutions d'efficacité et de sobriété énergétiques des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz**. Le décret précise également les modalités des **audits énergétiques et des systèmes de management de l'énergie pour les entreprises énergivores**, ainsi que les **conditions de délivrance des CEE** pour les équipements consommant des énergies fossiles.

Accédez à la **consultation publique** (source : <https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr>)

> www.actu-environnement.com – 2/07/25 - Contexte – 23/7/25

Le 9 juillet dernier, le gouvernement a annoncé une **réduction du coefficient d'énergie primaire de l'électricité de 2,3 à 1,9** à partir du 1^{er} janvier 2026, afin de mieux refléter le mix énergétique français, largement décarboné grâce au nucléaire. Cette modification devrait faire sortir environ 850 000 logements du statut de passoire énergétique, sans pour autant réduire les factures énergétiques des ménages. L'objectif est de cibler plus efficacement les aides à la rénovation énergétique vers les logements utilisant des énergies fossiles. Le **projet d'arrêté** prévoyant la diminution, au 1^{er} janvier 2026, du coefficient de conversion d'énergie primaire de l'électricité est en consultation publique jusqu'au 5 août 2025.

Participez à la **consultation publique** (source : <https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr>)

> Le Monde - 9/07/25 - www.connaissancedesenergies.org – 15/07/25

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) a approuvé les **modalités contractuelles et financières du modèle de convention de raccordement accéléré, dit "fast track"**, au réseau très haute tension (400 kV) de RTE destiné aux grands consommateurs d'électricité. Validée le 24 juin dernier, la convention inclut *"une part capacitaire reflétant les surcoûts liés à l'absence de limitation [de la capacité demandée par l'industriel]"* dans les coûts de raccordement, en plus des coûts liés au montant des travaux. Elle encadre également l'échéancier de paiement des frais de raccordement et prévoit une indemnisation de RTE *"en cas d'abandon du projet du fait du porteur du projet"*, fixée à 25 % de la part capacitaire déjà versée. Ce modèle de convention, publié le 1^{er} juillet 2025, permettra aux projets situés sur des sites identifiés par l'État de bénéficier d'une réservation de capacité du réseau et d'un raccordement accéléré.

> Contexte – News Tank Energies - 30/06/2025

A l'occasion du premier **colloque national "flexibilités, ENR et stockage"** organisé par **France Renouvelables, Xavier Piechaczyk, Président du directoire de RTE**, a proposé de mettre en œuvre **un cadre incitant les batteries à soutirer de l'électricité "au moment où les énergies renouvelables (ENR) produisent"**. Il estime que *"les stockeurs doivent eux aussi participer à la manière dont on gère le réseau électrique"*. Le principe reposerait sur des autorisations, délivrées localement, à se connecter au réseau, sous condition de consommer de l'électricité *"lorsque les voisins producteurs d'énergie renouvelable injectent"*. Complexe à déployer, ce système serait *"zoné"*, en fonction des territoires et permettrait ainsi aux stockeurs de choisir entre ce mécanisme ou une connexion limitée au réseau, sur file d'attente, derrière les producteurs d'EnR. En mars dernier, **la CRE** a adopté



une incitation pour mettre en œuvre ce cadre à partir du 1^{er} novembre dans le **Turpe 7**. Par ailleurs, RTE souhaite proposer de nouvelles dispositions législatives pour intensifier les services rendus par les EnR et le stockage au réseau électrique, en incitant à la transmission des programmations de production des EnR et en généralisant les automates pour équilibrer la production en cas de congestion du réseau.

> **Contexte - 2 et 3/07/2025**

La CRE envisage d'expérimenter une **nouvelle formule d'appels d'offres pour le photovoltaïque** afin d'**encourager le déploiement de batteries**. **Dominique Jamme, Directeur général de la CRE**, a annoncé que cette proposition serait incluse dans **un rapport évaluant les contrats de complément de rémunération** et formulant des recommandations pour le soutien public aux énergies renouvelables. L'idée est de tester une gestion différente de la prime pour les prix négatifs, bien qu'aucun modèle précis ni cahier des charges ne soit encore proposé.

> **Contexte - 2/7/2025**

Un sondage de l'Observatoire IDEX, Villes de France, Ipsos 2025 publié le 10 juillet, révèle que **87 % des Français considèrent la transition énergétique comme un enjeu important pour leur vote aux municipales de 2026**, avec **une préoccupation majeure pour le coût de l'énergie**. Bien que 65 % des Français préfèrent une énergie propre et locale, ils n'acceptent qu'un surcoût limité. Les solutions concrètes, comme la rénovation énergétique des bâtiments publics (80 % d'approbation) et l'installation de panneaux solaires (77 %) sont plébiscitées. Cependant, 59 % des Français ignorent ou doutent de l'engagement de leur commune dans la transition énergétique, tout en exprimant le désir de s'impliquer davantage dans les projets énergétiques locaux. Selon **François Gemenne, politologue et chercheur**, ces résultats ne montrent pas de rejet de la transition mais *"une exigence forte sur ses modalités : elle doit être plus inclusive, plus juste socialement et économiquement viable. Le message est clair : les Français veulent agir"*.

🔗 Consultez les **résultats du sondage** (source : <https://www.ipsos.com>)

> **www.banquedesterritoires.fr - 15/07/25**

La France est devenue le **3^{ème} pays européen en termes de capacité de data centers**, avec **plus de 700 MW installés fin 2024**, marquant une progression de 40 % en un an. Selon le dernier **baromètre de France Datacenter**, cette capacité pourrait atteindre 4,3 GW d'ici 2035, portée par **une croissance annuelle moyenne de 22 %** et dopée par les besoins en intelligence artificielle. **Le secteur prévoit 16 Mds € d'investissements entre 2025 et 2030** et représente **48 400 emplois**, avec une forte proportion de contrats à durée indéterminée. La France bénéficie d'un avantage compétitif énergétique, avec 95 % de son électricité décarbonée, ce qui limite l'empreinte environnementale des data centers malgré une demande croissante. Cependant, la filière doit surmonter des obstacles tels que les délais de raccordement électrique et le manque de main-d'œuvre qualifiée, tout en simplifiant ses procédures pour rester compétitive face à d'autres pays européens.

> **www.usine-digitale.fr - 10/07/25**

Le 9 juillet, les conclusions de la **conférence Ambition France Transports, présidée par Dominique Bussereau**, ont été remises au **ministre des Transports, Philippe Tabarot**. Les grands enjeux font consensus : nécessité de développer les modes de transport collectifs et massifiés, moderniser et régénérer les réseaux existants pour améliorer leur sécurité et leurs performances, et renforcer le cadre pluriannuel de financement. La conférence propose d'**augmenter les investissements de 3 Mds€/an entre 2026 et 2031**, avec des **fonds supplémentaires alloués au réseau ferroviaire, au réseau routier national non concédé, et au transport de marchandises**. Pour financer le besoin d'investissements, elle suggère de renforcer la contribution des usagers par une tarification progressive des transports en commun et des mécanismes d'écocontribution territoriale sur les poids lourds. Elle propose également de réallouer des ressources existantes et d'en créer de nouvelles, comme des taxes spécifiques et des CEE, tout en mobilisant l'investissement privé. Autre piste envisagée : l'affectation des surplus de ressources issues des autoroutes à la régénération et à la modernisation des infrastructures nationales de transport. Philippe Tabarot a annoncé qu'**une loi-cadre** sera élaborée avec les parlementaires pour concrétiser ces orientations, avec un premier volet examiné dès décembre. Inspiré des travaux de la conférence, le projet de loi devrait inclure également une réforme du modèle des concessions autoroutières et fixera des objectifs de financement pour le ferroviaire.

> **www.banquedesterritoires.fr - www.lagazettedescommunes.com - Les Echos - 9 et 10/07/25**

Orange a lancé la **phase de consultation pour le 5^{ème} lot de fermeture de son réseau cuivre**, qui concerne près de 12 millions de locaux répartis sur 10 487 communes. La consultation, qui se terminera le 1^{er} décembre 2025, permettra de finaliser la liste des communes impliquées début 2026. Neuf départements sont entièrement concernés par ce lot, tandis que d'autres, comme les Ardennes, le sont presque entièrement. **L'Avicca** note que les communes rurales en zone Réseau d'Initiative Publique (RIP) sont souvent mieux couvertes que celles des zones privées : 50 % des communes en zone RIP affichent plus de 99 % de raccordement. En revanche, les grandes villes comme Lille, Paris et Marseille comptent encore un nombre significatif de locaux non raccordables. L'Avicca encourage les communes à se manifester auprès d'Orange pour remonter d'éventuelles difficultés ou demandes de report, bien que l'impact de cette consultation soit limité, comme en témoigne le lot précédent, Orange n'ayant pas tenu compte des propositions d'ajouts ou de retraits.

> **www.banquedesterritoires.fr - 16/07/25**

Un décret du 18 juillet instaure une **aide financière pour couvrir tout ou partie des coûts des travaux de raccordement à un réseau de communications électroniques en fibre optique** sur les propriétés privées, pour les projets achevés entre le 1^{er} septembre 2025 et le 31 mai 2027. Cette aide, soumise à la disponibilité des crédits, est **accessible aux particuliers et aux entreprises éligibles** dans les communes spécifiées en annexe du texte. **Un arrêté ministériel** à venir déterminera le montant de l'aide et fixera également les caractéristiques minimales que toute personne désignée pour réaliser les travaux de raccordement doit remplir. Les demandes d'aide doivent être soumises à l'Agence de services et de paiement avant le 31 janvier 2027.

🔗 Consultez le **décret n° 2025-674** (source : JO du 20/07/2025)

> **Le moniteur - 21/7/2025 - Les Echos - 22/7/25**

EN REGIONS

Hauts de France. Les habitants d'Allonne (Oise) s'inquiètent de la construction d'une **centrale de stockage d'électricité par batteries**, craignant une contamination de la nappe phréatique en cas d'incendie. Une pétition a recueilli plus de 930 signatures contre ce projet, malgré l'obtention d'un permis de construire en février. Le maire d'Allonne et les riverains soulignent les risques pour l'eau potable, tandis que l'entreprise Harmony Energie France assure que des précautions supplémentaires seront prises pour éviter toute pollution. Le début du chantier dépendra de l'obtention d'une autorisation environnementale liée à la loi sur l'eau.

> **france3-regions.franceinfo.fr - 18/07/25**



Grand Est. La ville de Metz (57) a décidé de mettre fin à l'extinction de l'éclairage public dans la plupart de ses quartiers, tout en étendant l'expérimentation d'un **éclairage intelligent** dans de nouvelles zones résidentielles. Ce système, déjà testé avec succès à la Grange-aux-Bois (57), utilise des **LED à faible luminosité qui s'intensifient lors de la détection de mouvement**. Dans les zones à fort enjeu écologique, **un éclairage rouge sera installé pour préserver la biodiversité**, équipé de détecteurs de présence et sans spectre bleu. Ce dispositif est déjà en place le long des berges de la Moselle et dans certains parcs.

> [actu.fr – 3/07/25](#)

Ile-de-France. Au 2^{ème} trimestre 2025, **la demande de bureaux en Île-de-France a chuté de 21 %** par rapport à 2024, atteignant 337 300 m², en raison de l'incertitude économique qui retarde les décisions des entreprises. Les grandes transactions de plus de 5 000 m² ont particulièrement souffert, avec une baisse de 30 %. Les prix élevés à Paris et le manque d'offre dans certains quartiers expliquent également cette tendance, tandis que la première couronne parisienne a connu une hausse des transactions de 22 %. Malgré une offre abondante de bureaux, l'année 2025 devrait être similaire à 2024 en termes de surfaces placées. Les analystes prévoient **une demande de bureaux durablement inférieure**, en raison de la stagnation de la population active et de la tertiarisation de l'économie.

> [Les Echos – 4/07/25](#)

Ile-de-France. Enedis investit 25 % de son budget de 96 Mds €, prévu entre 2022 et 2040, pour adapter son réseau électrique aux aléas climatiques, notamment en remplaçant les câbles vulnérables aux canicules. Les récentes vagues de chaleur ont causé des pannes affectant environ 8 000 clients, en raison de la surchauffe des sols et des câbles, atteignant jusqu'à 90 degrés. **Les boîtes de jonction**, sensibles aux variations de température, sont identifiées comme la principale cause des incidents. Le programme prioritaire d'Enedis vise à remplacer les **câbles en papier imprégné (CPI)**, avec un investissement de plus de 5 Mds€ sur 20 ans pour remplacer 85 % des 20 000 km de câbles CPI restants. **À Paris, 185 M€ sont alloués pour remplacer les câbles CPI entre 2025 et 2029**, notamment dans le XV^e arrondissement où 21 km de câbles d'ancienne génération seront remplacés par des câbles synthétiques plus résistants, dotés d'une isolation renforcée.

> [Les Echos – 3/07/25](#)

Ile-de-France. Le 2 juin dernier, **CloudHQ France** a inauguré la première phase de son **data center à Lisses (91)**, un projet de 1,3 Md € situé sur un terrain de 13,7 hectares. Construit par une entreprise adhérente du SERCE, le bâtiment de 33 000 m² abritera 24 salles informatiques, des locaux techniques et des bureaux. **Le site inclut une sous-station de récupération de chaleur fatale qui chauffera 7 000 logements à Corbeil-Essonnes via un réseau de 25 km.** Les premiers raccordements sont prévus pour 2028. Un second bâtiment identique est prévu, dont la chaleur produite alimentera une serre agro-écologique voisine. Environ 1 000 arbres seront plantés pour l'aménagement paysager du site.

> [Le Monde – 27/06/2025](#)

Nouvelle Aquitaine / Occitanie. Le conseil d'orientation des infrastructures va réévaluer les grands projets de transport, dont la **ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax**, en raison de contraintes financières. Le projet, estimé à 14 Mds €, vise à réduire le temps de trajet Paris-Toulouse à 3 heures 10 d'ici 2032 (soit un gain de temps de 45 mn), mais son financement est incertain, l'État devant contribuer à hauteur de 40%. Malgré des travaux déjà engagés et des procédures d'expropriation en cours, le projet est considéré comme fragile et pourrait être abandonné. La priorité est désormais donnée à la modernisation du réseau ferroviaire existant plutôt qu'à de nouvelles lignes.

> [Les Echos – 23/07/25](#)

Nouvelle-Aquitaine. Face à une **augmentation des vols de câbles**, la **municipalité de Bordes (64)** a décidé de **convertir progressivement son éclairage public au photovoltaïque**. La commune a subi 4 vols de câbles en moins de 9 mois, entraînant des coûts de réparation élevés et une facture de 70 000 € de préjudice. Les élus ont voté pour l'adoption de candélabres solaires adaptables afin de réduire les coûts et les perturbations causées par ces vols. De quoi rendre l'éclairage public plus résilient et moins vulnérable aux actes de vandalisme.

> [www.larepubliquedespyrenees.fr – 8/07/25](#)

PACA. Le ministre des Transports, Philippe Tabarot, estime que **le projet de métro de 1,2 Md € reliant Nice et Monaco, est peu justifié** et difficile à réaliser dans le contexte financier actuel. Il privilégie le **projet de ligne nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA)**, qui augmentera l'offre de trains de près de 30 %, ainsi que les TER circulant toutes les 15 minutes entre Cannes et Menton. Selon lui, ces initiatives suffiront à améliorer le service ferroviaire dans la région.

> [Le Monde – 4/7/2025](#)

EN EUROPE

France-Espagne. Des chercheurs français et espagnols du Green Concrete LTC ont développé **un béton innovant permettant de transformer les murs des maisons en batteries géantes**. Ce béton utilise du métakaolin et un électrolyte liquide à base de sulfate de zinc pour conduire les ions, permettant ainsi aux murs de stocker et de décharger de l'électricité. Les chercheurs ont déjà démontré la faisabilité de cette technologie à travers une maison miniature (10 cm de côté) capable d'allumer une LED, atteignant une dizaine de cycles de charge et de décharge. Bien que la densité énergétique actuelle soit bien inférieure à celle des batteries lithium-ion, les perspectives sont prometteuses pour des applications à grande échelle, indique **Cyril Aymonier, Directeur de recherche CNRS et Directeur de l'Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (IMCB)**. Les prochaines étapes visent à atteindre 1 000 cycles de charge/décharge et incluent l'amélioration de la densité énergétique, en la multipliant au moins par 5 " *pour intéresser l'industrie et des investisseurs privés* ". Au préalable, la recherche de financements européens s'impose pour poursuivre les développements.

> [Les Echos – 8/07/25](#)

Les ports européens sont en retard sur l'électrification de leurs quais. D'après **une étude de Det Norske Veritas (DNV)** réalisée pour la **Fédération européenne pour le transport et l'environnement**, seulement **20 % des infrastructures requises par l'Union européenne seront installées d'ici 2030**. Alors que les navires continuent de brûler des carburants fossiles à quai, contribuant à la pollution et au réchauffement climatique, **seuls 4 ports sur les 31 étudiés ont installé plus de la moitié des raccordements nécessaires**. Les grands ports comme Anvers, Dublin, et Lisbonne n'ont pas encore investi dans ces infrastructures coûteuses, tandis que les navires de croisière, particulièrement polluants, sont pointés du doigt. Pour



accélérer la transition, l'ONG T & E demande à l'UE d'avancer les exigences de branchement électrique à 2028 et d'étendre ces obligations à tous les navires polluants.

Consultez l'étude de DNV (anglais) (source : <https://www.transportenvironnement.org>)

> Les Echos – 17/7/2025

Dans un rapport publié le 10 juillet dernier sur la **résilience des réseaux électriques face au changement climatique**, Eurelectric, préconise d'intégrer la notion de " *résilience physique du réseau* " dans les **Plans Nationaux Energie-Climat (PNEC)** et d'ajouter l'" *adaptation climatique* " parmi les critères environnementaux des marchés publics pour les technologies " *zéro net* " dans le cadre du règlement NZIA. Eurelectric souhaite également que le futur plan d'adaptation climatique, prévu pour le 2^{ème} semestre 2026, se concentre sur les infrastructures critiques. Les réseaux électriques sont particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique (inondations, tempêtes, températures extrêmes), qui peuvent endommager les infrastructures et accélérer leur usure, comme en témoigne le black-out en Sicile en juillet 2023 dû à des câbles souterrains surchauffés. Ces événements climatiques extrêmes s'accompagnent souvent d'une hausse inattendue de la demande, ce qui aggrave l'instabilité du réseau.

Consultez le Rapport d'Eurelectric (source : <https://www.eurelectric.org>)

> Contexte – 11/7/2025

Bruxelles. Selon un rapport de la Commission européenne, la consommation d'électricité en Europe a atteint 657 TWh au premier trimestre 2025, ne progressant que de 1 % par rapport à la même période en 2024. Cette faible augmentation reflète les difficultés persistantes à retrouver les niveaux de demande antérieurs à la crise, restant en moyenne 6 % inférieure à la période 2015-2019. La part des énergies renouvelables dans la production d'électricité a diminué de 5 points pour atteindre 41 %, compensée par une hausse équivalente de l'utilisation des combustibles fossiles, passant de 28 % à 33 %, tandis que la part du nucléaire est restée stable à 25 %.

Consultez le **Rapport trimestriel sur le marché de l'électricité** (source : <https://energy.ec.europa.eu/document>)

> Contexte – 8/7/2025

Catalogne. La validation du décret sur l'installation de batteries pour le stockage d'énergie en Catalogne a été annulée en raison d'un manque de consensus parmi les groupes parlementaires qui ont voté majoritairement pour son retrait, par 104 voix contre et 29 voix pour. Cette décision met en lumière les tensions politiques existantes au sein du Parlement catalan et pourrait freiner les avancées nécessaires dans le domaine du stockage d'énergie, crucial pour intégrer les énergies renouvelables. La Generalitat a toutefois affirmé qu'elle chercherait des alternatives pour obtenir un soutien parlementaire plus large, en nouant un dialogue renforcé auprès des différents groupes politiques et acteurs du secteur.

> www.greenworks.lu – 18/07/25

DANS LE MONDE

Le marché du cuivre montre des signes de tension, avec des prix au comptant dépassant ceux à terme, un phénomène inhabituel. La guerre commerciale de Donald Trump et la crainte de taxes douanières sur le cuivre, ont entraîné une augmentation des exportations vers les États-Unis, asséchant les stocks à Londres et en Chine, tandis que les réserves augmentent à New York. Les cours du cuivre ont dépassé les 10 000 \$ la tonne, avec un écart record entre les prix au comptant et à terme. L'annonce d'une surtaxe de 50 % sur le cuivre importé aux USA, souhaitée par Donald Trump, à compter de fin juillet ou début août, a provoqué une hausse immédiate de plus de 10 % du cours du cuivre à New York, dépassant son sommet historique. Son application pourrait entraîner une augmentation des coûts dans divers secteurs de l'économie américaine, notamment l'électronique, l'automobile, la construction résidentielle et les data centers.

> Les Echos – 3/07/25 - Le Monde - 8/07/25 - www.boursier.com – 9/07/25



NOMINATIONS

- **Jérémie Almosni**, est nommé Directeur général de **France Renouvelables**. Prise de fonction annoncée au 15 octobre 2025. Il était jusqu'à présent Directeur Villes et Territoires durables à l'Ademe.
- **Jean-Luc Dupont**, succède à Xavier Pintat à la présidence de la **FNCCR**. Il est actuellement Maire de Chinon, Président de la communauté de communes de Chinon Vienne et Loire et Président du syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL).
- **Xavier Gruz**, Directeur des programmes nucléaires du groupe, est nommé membre du comité exécutif du **Groupe EDF** en charge de la préfiguration de la maîtrise d'ouvrage du nouveau nucléaire
- **Juliette Lefebvre**, succède à Loïs Moulas, à la Direction de l'**Observatoire de l'Immobilier Durable (OID)**.
- **Ludovick Lefèbvre** a été élu président du **CCCA-BTP** pour un mandat de trois ans.
- **Pascal Portelli**, 55 ans, Président d Delta Dore succède à Benoît Coquard à la présidence d'**Ignes**, l'alliance des industriels des solutions techniques et numériques du bâtiment.
- **Christophe Possémé**, a été nommé Président de **Constructys**. **Elisabeth Terrail**, DRH de Framatome, est nommée membre du comité exécutif du **Groupe EDF**, en charge des ressources humaines à compter du 01/09/2025.

> Contexte – 30/06/25 - energies.newstank.fr - 27/06/25 - www.genieclimatique.fr - 2/07/25 - www.lemoniteur.fr – 4 et 17/07/25 - www.fnccr.asso.fr – 9/07/25 – www.edf.fr – 8/07/25

